



MAI à vélo



**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES • ENTREPRISES • ASSOCIATIONS
STRUCTURES PUBLIQUES • PARTICULIERS
CONTRIBUEZ AU CHALLENGE LOCAL D'ACTIVITÉ**





MAI À VÉLO, C'EST QUOI ?

Initiée en 2021 par tous les acteurs du vélo avec le ministre de la Transition écologique et le ministre chargé des Sports, l'opération « Mai à vélo » est un événement d'ampleur nationale de promotion du vélo.

L'ambition est de faire que ce mode de déplacement soit utilisé et adopté partout en France toute l'année.

RELEVEZ LE CHALLENGE !

Tous les types d'entités sont invités à participer et à mobiliser leurs communautés : les associations, les employeurs, les structures publiques et les structures éducatives.

Objectif : faire parcourir à sa communauté le plus de kilomètres à vélo au cours du mois de mai.

Afin de participer à cet événement, vous pouvez créer, à l'échelle de votre structure, un challenge auquel pourront participer vos collaborateurs.

Sur Haut-Léon
Communauté
en 2024, c'est

18 900 km
parcourus

311
participants

5 écoles
2 EHPAD
1 association
3 entreprises

4 116 kg
équivalent
CO2
économisés

14e
position
régionale
177e
position
nationale

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR VOUS SURPASSER !

COMMENT PARTICIPER ?

1

INSCRIVEZ VOTRE ENTITÉ

sur

<https://challenge-maivelo.geovelo.fr/>



2

INFORMEZ VOS COLLABORATEURS

et participez à la promotion du challenge auprès de votre communauté en partageant votre lien ou votre code communauté
un kit de communication à personnaliser peut être mis à votre disposition

3

PÉDALEZ

Il ne faut pas oublier le principal : il faut maintenant pédaler pour faire gagner la communauté !

Inscriptions

A partir de mars 2025

Réunion d'information

Jeudi 17 avril à 18h

France services

Saint-Pol-de-Léon

Remise des prix

En septembre, lors de la semaine européenne de la mobilité



Pour rejoindre également le challenge local de Haut-LéonCommunauté, flashez le QRCode



La participation au challenge s'effectue au moyen de l'application gratuite



Soutenu par

